NON A LA MISE EN DANGER DE LA PROFESSION DE MNS

Comme partout, l'économie est valorisée au détriment de la sécurité et de la santé de la population. L'épidémie de noyades fait des milliers de morts depuis le début du siècle. Le gouvernement veut poursuivre son œuvre de dérèglementation de la profession de Maître-Nageur Sauveteur. Depuis la parution de la loi du 24 mai 1951 les gouvernements successifs se sont attachés à ruiner la prévention de la noyade et la polyvalence des MNS, surveiller/sauver/secourir et enseigner :

- En donnant de plus en plus d'autonomie aux BNSSA en surveillance dans les piscines (depuis 1991) ;
- En créant un diplôme de MNS qui ne permet plus d'entraîner (2007) ;
- En abrogeant l'article D322-15 du Code du Sport qui permettait uniquement aux MNS d'enseigner et entraîner les activités aquatiques de la natation (2017) ;
- En créant un diplôme FFN qui permet d'entraîner sans révision quinquennale (2018) ;
- En créant un diplôme Waterform permettant de pratiquer les activités d'aqua-fitness sans révision quinquennale (2019) ;
- En remplaçant les MNS par des BNSSA en surveillance.

Je signe et j'apporte mon soutien à la profession de MNS, qui permet de garantir la sécurité dans les piscines et lieux de baignade ; pour que les enfants scolarisés apprennent à nager avec des Maîtres-Nageurs Sauveteur ; que l'enseignement, l'encadrement, l'entraînement des activités aquatiques et de natation soient assurés par des Maîtres-Nageurs Sauveteurs. Défendons la profession de Maître-Nageur Sauveteur, d'intérêt général, public et social.

NOM	PRENOM	Code postal	SIGNATURE

S.N.P.M.N.S. – B.P.3 – 80 Boulevard du Général Leclerc – 92113 Clichy-la-Garenne
01.42.42.95.34 – contact@snpmns.org – www.snpmns.org

NOM	PRENOM	Code Postal	SIGNATURE

Renvoyez la pétition signée sur contact@snpmns.org

Comment nous contacter ? contact@snpmns.org, au 06 23 06 57 78 ou 06 18 83 34 15.

S.N.P.M.N.S. – B.P.3 – 80 Boulevard du Général Leclerc – 92113 Clichy-la-Garenne
01.42.42.95.34 – contact@snpmns.org – www.snpmns.org